



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 septembre 2023 à 20h30

Présents : BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, BRIMAUD Michelle, CALLEC Gilles, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, JEHANNO Bernard, LEMOINE Jean-Luc, MARSAUD Jean-Louis, MATEO Danielle, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, NONY Pascal, PINTAUD Éric, QUEMENT André, RICHARD Christophe, VEDRENNE Serge, VILLARD Huguette

Procurations : néant

Excusés : PARDOUX Sandrine, RIBERAC Armelle, VIALLE Isabelle

Non excusés : néant

A été nommé(e) secrétaire : DES GEORGES Marie-Christine

Quorum : atteint (86,96% de présents)

Approbation du PV du CM du 06 juillet 2023 à l'unanimité

INFORMATION DU MAIRE :

- ✓ Forum des associations
- ✓ Inauguration école de St Projet
- ✓ Réunion ligne SNCF à Chasseneuil
- ✓ Visite du service des domaines pour l'estimation des anciens abattoirs
- ✓ Dossier maison du cimetière
- ✓ DETR supplémentaire pour EESS (24 000€)
- ✓ Etude ATD gymnase
- ✓ Savoir-faire d'excellence par la région aux Carmes
- ✓ Infos sur les restrictions d'arrosage

INFORMATION CDC :

- ✓ CDPENAF Assesseur
- ✓ Esquisse pôle enfance jeunesse

DELIBERATIONS :

- 1. Dénomination d'une voie publique - Rue André Linard au complexe Bel Air**
Unanimité

- 2. Dénomination d'un bâtiment - École publique de Saint Projet Saint Constant - « La Petite Braconne »**
Unanimité

- 3. Cimetière - Rétrocession d'une concession funéraire perpétuelle à la commune - Famille Sellier Dominique**
Rétrocédé au prix de 150€ (cimetière de St Projet St Constant)
Unanimité

- 4. Sollicitation de la dénomination de commune touristique**
1^{er} classement en Charente - Gratuit - Validité de 5 ans - Demande auprès de la Préfecture
Unanimité

- 5. Autorisation de signature de la convention relative à l'aménagement d'une place pour personne à mobilité réduite sur la RD 941 du PR 43+937 au PR 43+945 - ADA agence départementale de l'aménagement de la Charente**
Le long du collège Anne Marie Martel
Les membres du conseil, à l'unanimité :
 - acceptent cette convention,
 - autorisent le Maire à signer cette convention.Unanimité

- 6. Décision Modificative n°2 du budget assainissement**
Nécessité de rectification des écritures comptables
Reprises de subventions
Unanimité

- 7. Participation au capital de la SOCIETE PUBLIQUE LOCALE GAMA**
Contexte :
La société Publique Locale (SPL) GAMA a été créée en octobre 2013 dans le but de proposer un outil d'intervention pour la mise en œuvre des projets de construction et d'aménagement à ses actionnaires.
Entrée au capital de la société :
Afin de pouvoir solliciter la société GAMA dans le cadre de la réalisation de ses opérations, la commune de La Rochefoucauld en angoumois souhaite entrer au capital de la SPL.
1 action : 1 000€

AG ordinaire et comité technique : Gilles Callec
AG spéciale et comité stratégique : Jean Louis Marsaud
Majorité (19 pour) et 1 abstention de Monsieur Callec

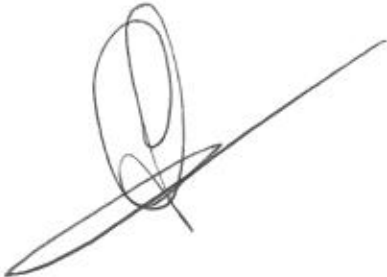
Fin de séance à 21h10

Prochaines dates :

28 septembre.....Équipe
05 octobreCM

Fait à La Rochefoucauld-en-Angoumois,
Le 08 septembre 2023,

La secrétaire,
DES GEORGES Marie-Christine



Le Maire,
MARSAUD Jean Louis



